



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 105/2023
SÉANCE N° 6 DU 2 OCTOBRE 2023

PLAN "TERRITOIRES UNIVERSITAIRES DE SANTÉ" – CONVENTION FINANCIÈRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA 4E VAGUE DE RECRUTEMENT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

À la date mentionnée ci-dessus, le conseil communautaire, légalement convoqué le 26 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures, à l'hôtel communautaire, sous la présidence de Monsieur Florian Bercault, président.

Étaient présents

Christian Lefort (à partir de 18 h 23), Anthony Roullier, Gwenaël Poisson, Damien Richard, Loïc Broussey, Patrick Péniguel, Jocelyne Richard, Jérôme Allaire, Jean-Louis Deulofeu, Isabelle Fougeray, Nicolas Deulofeu (à partir de 18 h 27 et jusqu'à 19 h 56), Florian Bercault, Isabelle Eymon, Bruno Bertier, Marie Boisgontier, Antoine Caplan, Éric Paris, Béatrice Ferron, Caroline Garnier, Bruno Fléchar, Nadège Davoust, Georges Poirier, Céline Loiseau, Guillaume Agostino, Marjorie François, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Marie-Laure Le Mée Clavreul (à partir de 18 h 23), Christine Droguet, Noémie Coquereau, Samia Soultani, James Charbonnier (jusqu'à 20 h 15), Marie-Cécile Clavreul, Chantal Grandière (jusqu'à 19 h 56), Pierrick Guesné, François Berrou, Nicole Bouillon, Jean-Pierre Thiot, Bernard Bourgeois, Sylvie Vielle, Guy Toquet, Christine Dubois (jusqu'à 19 h 15), Julien Brocaill (à partir de 18 h 16), Gérard Travers, Vincent Paillard, Mickaël Marquet (à partir de 19 h 02), Éric Morand (jusqu'à 21 h 25), David Cardoso, Fabien Robin, Yannick Borde (jusqu'à 20 h 56), Christelle Alexandre, Louis Michel, Marcel Blanchet, Olivier Barré, Dominique Gallacier et Michel Paillard (à partir de 18 h 54).

Étaient absents ou excusés

Sébastien Destais, Fabienne Le Ridou, Annette Chesnel, Pierre Besançon.

Étaient représentés

Jean-Marc Coignard a donné pouvoir à Gwénaël Poisson, Jean-Bernard Morel a donné pouvoir à Patrick Péniguel, Hervé Lhotellier a donné pouvoir à François Berrou, Patrice Morin a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Camille Petron a donné pouvoir à Bruno Bertier, Geoffrey Begon a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Paul Le Gal-Huamé a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Marie-Laure Le Mée Clavreul a donné pouvoir à Antoine Caplan (jusqu'à 18 h 23), Kamel Oghi a donné pouvoir à Catherine Roy, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Didier Pillon a donné pouvoir à Samia Soultani, Vincent D'Agostino a donné pouvoir à James Charbonnier, Anne-Marie Janvier a donné pouvoir à Jean-Pierre Thiot, Christine Dubois a donné pouvoir à Nadège Davoust (à partir de 19 h 15), Corinne Segretain a donné pouvoir à Christelle Alexandre, Michel Rocherullé a donné pouvoir à Christian Lefort.

Sylvie Vielle et Éric Paris ont été désignés secrétaires de séance.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le: 4 octobre 2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 OCTOBRE 2023

PLAN "TERRITOIRES UNIVERSITAIRES DE SANTÉ" – CONVENTION FINANCIÈRE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA 4^E VAGUE DE RECRUTEMENT ENTRE LAVAL AGGLOMÉRATION ET L'UNIVERSITÉ D'ANGERS

Rapporteur : Éric Paris

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-29 et L5211-1,

Considérant l'intérêt de proposer une réponse coordonnée, avec les différents partenaires, permettant de favoriser l'installation de jeunes médecins sur le territoire,

Considérant la convention Cadre du plan "Territoires Universitaires de Santé" actée par délibération du conseil communautaire en date du 30 juin 2022,

Considérant les trois conventions financières entre Laval Agglomération et l'Université d'Angers relatives à chacun des postes aidés,

Après avis de la commission transition économique et enseignement supérieur,

Sur proposition du bureau communautaire,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil communautaire approuve les termes des trois conventions financières d'application, jointes en annexe de la délibération, relatives à l'accompagnement de trois nouveaux postes dans le cadre de la 4^e vague de recrutement du programme Territoire Universitaire de Santé :

- un poste de chef de clinique assistant en pneumologie pour un contrat de deux ans,
- un poste de chef de clinique assistant de territoire en médecine d'urgence pour un contrat de deux ans,
- un poste de maître de conférences associé en médecine physique réadaptation pour un contrat de trois ans,

Article 2

Laval Agglomération acte l'autorisation de programme et les crédits correspondants inscrits lors du budget supplémentaire 2023, soit 45 000 € qui seront versés suivant cet échéancier : 13 200 € en 2023, 19 000 € en 2025, 7 000 € en 2026 et 5 800 € en 2027 (contrat sur trois ans pour le poste de Maître de conférence en Médecine Physique de Réadaptation)

Article 3

Le président de Laval Agglomération ou son représentant est autorisé à signer tout document à cet effet.

Article 4

Le président de Laval Agglomération est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Le président,

Florian Bercault

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200083392-20231002-S06-CC-105-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/10/2023

Mise en ligne : 09-10-23